



BASSE-HAM

mag

NUMERO 14
NOVEMBRE 2024



IL Y A 80 ANS... LA LIBERATION

Accueil des familles américaines
et inauguration de la sculpture
La Traversée

**SALON
DES ARTISTES HAMOIS**

Un succès retentissant

JEUNESSE

La direction change de
visage au péricolaire
et au groupe scolaire
Jean Monnet



Bernard VEINNANT
Maire de Basse-Ham

EDITO

“ Ensemble, nous avons le pouvoir de bâtir une communauté plus solidaire, plus responsable et plus résiliente.”

Chères Hamoises et chers Hamois,

Alors que nous nous apprêtons à célébrer les fêtes de fin d'année, il est essentiel de prendre un moment pour réfléchir aux défis que nous avons relevés et à ceux qui nous attendent. Cette année a été marquée par des événements qui nous rappellent à quel point notre monde est en mutation rapide. Les effets du dérèglement climatique se font sentir de manière alarmante, avec des phénomènes météorologiques récurrents extrêmes. Je pense tout particulièrement aux précipitations prolongées et intenses qui se sont abattues sur notre territoire en janvier et mai derniers, entraînant l'inondation de certains quartiers de la commune avec comme corollaire, des dégâts conséquents chez nombre de nos compatriotes. Ces événements, qui ont suscité un formidable élan de solidarité entre les habitants, impactent fortement notre quotidien et nous ont conduits à mettre en place tout un programme d'actions pour protéger nos habitants et notre environnement et au-delà, à engager une réflexion sur la pertinence de nos projets d'extension en terme d'habitat.

Mais ce n'est hélas pas la seule difficulté que nous rencontrons. L'instabilité politique, tant au niveau national qu'international, les conflits à nos portes, ont créé un climat d'incertitude, qui non seulement pèse sur nos vies mais aussi affecte notre capacité à planifier et à agir à long terme. Les débats en cours, les tensions et les divergences d'opinion semblent parfois nous éloigner des valeurs fondamentales de solidarité et de respect qui devraient nous unir. Dans ce contexte, il est crucial de rester vigilants et engagés, de défendre nos convictions tout en cherchant des solutions constructives et consensuelles.

Et pour couronner le tout, les contraintes budgétaires liées à la dette abyssale de notre pays pèsent sur nos col-

lectivités et nos services publics. Chaque jour, nous sommes confrontés à des choix difficiles, et il est de notre devoir de veiller à ce que l'intérêt général soit toujours au cœur de nos décisions. La gestion responsable de nos ressources est plus que jamais essentielle pour répondre aux besoins de notre communauté, soutenir nos commerces et nos industries et aider les plus vulnérables.

Mais, malgré toutes ces difficultés, il nous faut garder espoir. L'approche des fêtes de fin d'année, nous donne l'opportunité de nous recentrer sur ce qui compte vraiment. Noël, avec sa magie et sa promesse d'espoir, nous rappelle l'importance de la solidarité et de l'entraide. C'est une période propice pour renforcer nos liens, soutenir ceux qui en ont besoin et célébrer notre communauté. En cette saison festive, faisons preuve de générosité et d'empathie, car c'est ensemble que nous pourrons surmonter les défis qui se dressent devant nous. Engageons-nous à agir pour notre environnement, à participer activement à la vie de notre commune et à appuyer les initiatives qui favorisent le bien-être de tous. Ensemble, nous avons le pouvoir de transformer nos défis en opportunités et de bâtir une communauté plus solidaire, plus responsable et plus résiliente.

Puisse cette période de fêtes être l'occasion de faire briller la lumière de l'espoir dans les cœurs de chacun. Je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une nouvelle année pleine de promesses et de solidarité.

Bien cordialement

Votre Maire,
Bernard Veinnant.



Belles fêtes de fin d'année



Basse-Ham - Ville libre sans tabac

Depuis le 13 février 2024, une convention de partenariat a été signée entre la commune et le Comité de Moselle de la Ligue Nationale contre le cancer pour la labellisation d'Espace publics extérieurs sans tabac. Le point sur cet engagement qui verra bientôt fleurir des panneaux qui, de par leur présence, délimiteront des espaces respectueux de la santé, des enfants, de l'environnement et des libertés individuelles.

Depuis plusieurs années, fumer dans les lieux de travail, les transports collectifs, les bars et restaurants, les établissements scolaires, les aires de jeux et même en voiture en présence d'un mineur est interdit ! Ces interdictions concernent les cigarettes, cigarillos, chichas, tabac chauffé et les cigarettes électroniques. Mais, la Ligue contre le cancer veut aller encore plus loin pour réduire la mortalité, prévenir certaines maladies et protéger l'environnement.

Alors comment faire ?

En délimitant des espaces sans tabac aussi en extérieur !

Comment y arriver ?

En étant soutenue par les communes pour matérialiser ces espaces. Est-ce normal qu'un parent attendant son enfant à la sortie de l'école fume ? La réponse est nette et précise : NON ! C'est pourquoi, Basse-Ham a décidé de s'engager en signant ce partenariat. Une trentaine de panneaux devraient donc bientôt être implantée pour permettre de

« désintoxiquer » certains espaces extérieurs. Pour commencer, ce seront d'abord les lieux liés aux enfants comme les écoles et le périscolaire qui seront les premiers espaces sans tabac.

D'autres suivront comme les abords de la Médiathèque, du gymnase, du terrain de foot et du Cercle Nautique.

Le but de l'opération étant de protéger l'ensemble de la population face au tabagisme passif. Rappelons également que la déforestation, la pollution de l'air, de l'eau et du sol sont aussi liés à la cigarette.

Pour rappel : La Ligue est une association reconnue d'utilité publique qui a pour but notamment d'informer la population sur les risques liés au cancer, de financer la recherche, et d'apporter son soutien aux malades atteints de cancer et leurs proches.

Quelques chiffres autour de la cigarette

- 75 000, c'est le nombre de morts prématurés et évitables par an en France (tabagisme actif et passif).
- 1846€ : coût de l'impact financier sur la société française de la consommation de tabac par an et par habitant.
- En France, on compte 52 millions de non-fumeurs contre 15 millions de fumeurs.
- 1 fumeur sur 3 jette son mégot au sol.
- Un mégot met 10 ans à se décomposer.

(Source : Ligue contre le Cancer, Grand Est sans Tabac, Comité National contre le Tabagisme).



Vous venez d'emménager à Basse-Ham ?

Pensez à vous inscrire en Mairie muni de votre livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Cette inscription facilitera vos futures démarches administratives et permettra également à la Mairie de vous contacter lors d'évènements liés à la vie communale, tels que le repas des Aînés du 11 novembre ou le pot de bienvenue pour les nouveaux arrivants.

Le recensement citoyen : obligatoire dès 16 ans

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette démarche est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Il y a toutefois possibilité de régulariser cette situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Néanmoins, il est préférable d'être détenteur de l'attestation délivrée par la mairie à 16 ans car celle-ci est demandée lors de la présentation à un concours et examens publics dont le permis de conduire. La mairie ne délivrant aucun duplicata, il est important de garder précieusement l'attestation. En cas de perte ou de vol, il est encore possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont dépend le jeune concerné.

Pour accomplir la démarche, il suffit de se rendre à la mairie muni de sa carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation éventuelle à une cérémonie de citoyenneté. Un jeune en situation de handicap qui souhaiterait être dispensé de la journée défense et citoyenneté peut présenter sa carte d'invalidité.

(source : www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/le-recensement-citoyen).

Informations complémentaires :
www.defense.gouv.fr
(rubrique Jeunes/Devenir citoyen).







Basse-Ham fête ses 80 ans de liberté !

Vendredi 8 novembre 2024, le Maire et le Conseil Municipal ont accueilli avec fierté et reconnaissance les familles de vétérans américains qui avaient libéré Basse-Ham et d'autres communes voisines, 80 ans plus tôt.

Une matinée émouvante avec la participation active des enfants des écoles, des associations Moselle River 1944, Patton Victory and liberty way, du Club de l'Est du Véhicule Militaire, des porte-drapeaux représentant les différentes associations patriotiques, sans oublier les sapeurs-pompiers de la commune. Etaient également présents, les représentants de la Région et des Anciens combattants ainsi que le Sénateur Jean-Marie Mizzon.

• **Inauguration de La Traversée**

Le premier rendez-vous de la matinée était fixé à l'extrémité de la rue du Bac, sur les bords de la Moselle, non loin du quai de chargement de l'Anhydrite Lorraine. Un lieu symbolique puisque c'est là qu'ont commencé à arriver, le 9 novembre 1944, les GI's à bord de petites embarcations. Une traversée par laquelle débute la Bataille de Basse-Ham qui s'étendra jusqu'au 14 novembre 1944. Durant plusieurs jours, les bateaux feront des navettes entre les deux rives pour transborder d'autres bataillons. Malheureusement, 60 embarcations sur 80 couleront sous les tirs ennemis tuant ici et à Malling 225 Américains.

Huit décennies plus tard, cachée sous un voile blanc, une sculpture réalisée par Sylvain Divo, artiste local, vient matérialiser et symboliser cette traversée incroyable et improbable. Lors de son discours, le Maire Bernard Veinnant remercie chaleureusement les familles américaines ayant fait le voyage sur la terre mosellane. Pascal Moretti, président de Moselle River 1944, prend ensuite le relais, lui qui a tissé un lien étroit avec les Vétérans et leurs familles (voir encadré dans les pages suivantes). C'est Robert Davis, américain établi à Terville pour plusieurs mois qui se charge, tout au long des discours, de la traduction.

Les enfants des écoles se relaient au micro pour réciter des poésies d'Eluard, d'Aragon évoquant la guerre. L'émotion est palpable.

Puis, tous les invités découvrent enfin la sculpture, et quelle sculpture ! Elle rend un hommage vibrant aux Libérateurs : l'artiste a découpé dans la pierre le profil d'un GI pour symboliser à la fois la traversée mais aussi l'ombre du GI et la disparition des vétérans. A travers cette découpe, on aperçoit la Moselle, lien vers la victoire mais aussi tombeau pour certains. Les méandres en relief représentent l'eau et les rayons la lumière de la Libération. Elle est superbe !



Détails de la sculpture





La veuve d'un vétéran reçoit la reproduction d'un détail de la sculpture des mains de l'artiste



• Dépôt de gerbes au Monument aux Morts

La suite de la cérémonie se déroule sur la place de la République. Les écoliers sont tous là, agitant les drapeaux français et américains. Nous faisons un bond dans le temps avec l'arrivée des jeeps et de leurs occupants en costume d'époque.

Après le dépôt de fleurs par le Maire, le sénateur Jean-Mizzon et la première adjointe Patricia Georges, le groupe Top Fanfare joue les hymnes nationaux français et américains repris en chœur par le public puis l'Hymne européen. Les enfants prennent ensuite le relais avec la touchante chanson de Mireille Mathieu *Mille colombes*. De l'émotion... encore ! Les familles américaines ont le plaisir de distribuer une BD éditée par Moselle River 1944 retraçant la bataille en Argonne de 1918 à chaque enfant.

« Cela fait maintenant 20 ans que je réalise des monuments pour Moselle River, nous apprend Sylvain Divo. Monsieur Moretti m'a contacté afin que je propose un projet sur une stèle pour Basse-Ham, qui devait être inaugurée lors de la présence d'une soixantaine d'Américains pour la célébration des 80 ans de la Libération. Il a trouvé magnifique ma proposition et m'a fait confiance.

Je trouvais que le socle était un peu nu, poursuit-il, alors j'ai décidé de rajouter une partie en métal aluminium représentant des américains sur une barque de l'époque. Mon souhait aurait été de remettre à chaque vétéran une réplique en résine. Malheureusement ils ne sont pas venus mais j'ai pu offrir un exemplaire à la veuve d'un vétéran décédé l'année dernière à 101 ans. »



Distribution de BD aux écoliers par les familles américaines





• **Un cortège festif vers la salle des fêtes**

L'heure est venue de rejoindre la salle des fêtes pour le verre de l'amitié. C'est en musique que le cortège s'y rend. Des cadeaux sont remis par la commune aux familles américaines extrêmement touchées par l'accueil reçu. Merci à elles d'avoir traversé l'océan et d'être venues partager leur histoire personnelle (voir encadré ci-dessous). Thanks a lot !

Moselle River 1944 : mémoire des vétérans et de leur famille

Le 12 septembre 2001, Pascal Moretti, alors gendarme, est appelé pour intervenir sur un accident de la route dans lequel 3 américains sont victimes et blessés. Deux d'entre eux sont vétérans de la seconde guerre mondiale et souhaitent revenir sur les pas de leur périple. M. Moretti échange alors en allemand avec Joseph Stobbe, l'un des vétérans, qui lui annonce que c'est la deuxième fois qu'il a failli mourir ici et qu'il ne reviendra plus... L'année suivante, des casques de soldats allemands sont découverts sur Inglinge, le Maire de la ville regrette alors de n'avoir pu remercier, au nom de la population, ces vétérans. Le défi est lancé et M. Moretti le relève !

Joseph Stobbe établit le contact entre M. Moretti et son association américaine de vétérans. En janvier 2003 naît Moselle River 1944 qui se voit attribuer le soutien de l'association US. En 2004, 170 américains dont 72 vétérans, débarquent en Lorraine pour le 60ème anniversaire de la Libération. M. Stobbe y fera son dernier voyage en 2014.

Pari tenu donc ! Depuis, l'association a créé des liens forts d'amitié avec les familles américaines, nous avons pu le constater le 8 novembre dernier...



« Nos pères, ces Héros »

Témoignages des fils et filles de Vétérans américains



Amelia

« Pour moi, c'est important de venir ici : chaque fois, c'est émouvant de voir comment les Français sont autant touchés. Il y a une belle camaraderie entre les Américains et les Français. Mon père nous a parlé de ce qui s'était passé ici mais beaucoup plus à la fin de sa vie. Je trouve que c'est incroyable ce que des hommes de 18-20 ans ont vécu ici. »

Norm

« Mon père a passé 3 jours à Basse-Ham. Quand il a franchi la rivière, son bateau s'est retourné et 2 de ses amis sont morts. Je viens quasiment tous les ans depuis 20 ans. J'ai beaucoup d'amis ici, j'ai dû assister à plus de 100 cérémonies. A chaque fois, je porte les plaques d'identification de mon père autour du cou. »



Craig

« C'est merveilleux d'être ici ! C'est la troisième fois que je viens en France depuis le décès de mon père il y a plus de 20 ans. Il nous parlait de certaines blagues entre soldats mais pas de la guerre, ni des combats. J'ai connu son histoire grâce à une association et des lettres qui racontaient ce qu'il avait vécu en France. Il ne se considérait pas comme un héros, mais moi si ! ».

Retrouvez le reportage vidéo du 8 novembre sur notre site www.basse-ham.fr, rubrique web tv. L'occasion également de visionner d'autres reportages !!!



La Noue élargie au lotissement du Golf

Suite aux impressionnantes inondations de mai dernier, des travaux d'élargissement ont été réalisés au niveau de la noue (fossé), qui longe le lotissement du Golf. Cela permet à la noue de contenir plus d'eau qui est ensuite acheminée vers le bassin de rétention. D'autres interventions sont prévues.



Curage des noues

Toutes les buses de la commune servant à canaliser les eaux pluviales ont été curées par la société Malézieux. Pour info, les buses en béton peuvent aussi servir à évacuer les eaux usées. Ce curage a été réalisé autour de l'EHPAD, rue des Sorbiers et au gymnase. Au cours de l'intervention, l'entreprise missionnée a notamment retiré des pavés et une grille de barbecue. Ce nettoyage sera désormais fait de manière récurrente. L'entreprise AES a également effectué le débroussaillage et le curage des fossés autour de l'EHPAD.

Du défrichage pour surveiller le cours d'eau « Fludengraben »

Le Fludengraben voyage de la rue Denis Papin vers le maraîcher Boubel, puis traverse la RD 654 pour arriver jusqu'à la rue du Stade puis se jette dans la Moselle à hauteur de la station de pompage de la centrale nucléaire. C'est parce que le cours d'eau aura franchement débordé sur le quartier de St Louis et même dans le secteur de la rue du Stade lors des dernières inondations, que la commune a souhaité avoir une visibilité sur ce cours d'eau. Elle a donc programmé un défrichage, sur une distance de 800m, à l'arrière de l'ESAT Le Corail au Kickelsberg. Cela permettra d'observer la quantité d'eau qui transite à ce niveau. Ces travaux d'entretien seront suivis d'une étude menée par le cabinet SINBIO sur le réseau hydrologique de la commune. Cette étude se composera de 3 parties : un état des lieux avec un relevé topographique du réseau, une création d'un modèle numérique permettant de mettre en évidence les points critiques du réseau et enfin la présentation d'un plan d'actions afin d'éradiquer les points critiques du réseau.



DERNIERS TRAVAUX

Travaux d'embellissement au Dojo

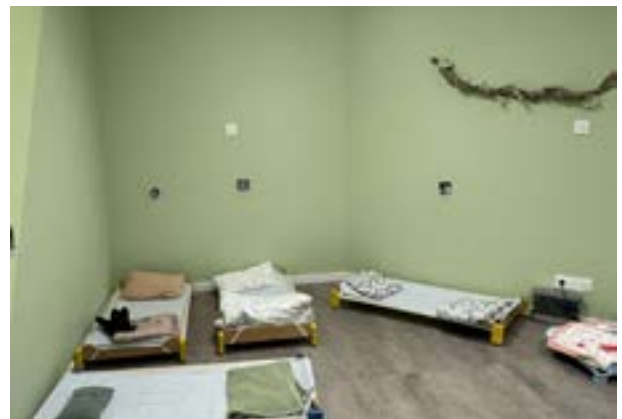
C'est durant l'été que les ateliers municipaux ont pu refaire les peintures des vestiaires et toilettes du Dojo situé chemin des Ecoliers. Un rafraîchissement nécessaire pour le local avec une touche japonisante supplémentaire qui a été appréciée par l'association qui occupe les lieux. Les vestiaires femme et homme ont été écrits en calligraphie japonaise. Une illustration a également été ajoutée sur un des murs du Dojo.

Les judokas sont ravis !



Une salle de repos plus grande au groupe scolaire Jean Monnet

Les ateliers municipaux ont également agrandi la salle dédiée au repos des petits écoliers de la maternelle du centre. Les enfants étant plus nombreux, il a fallu repenser l'espace. C'est pourquoi une cloison a été retirée, une autre a été créée, le sol a été ainsi refait dans son intégralité et pour finir les peintures ont été rafraîchies. La salle a ainsi gagné une dizaine de m². De quoi permettre aux enfants de faire leur sieste en toute quiétude durant les après-midi d'école.



C'est un travail de longue haleine auquel se sont attelés les agents des ateliers municipaux pour venir à bout du nettoyage de la toile couvrant le Cercle Nautique. Armés d'un nettoyeur à haute pression, les agents ont pu débarrasser de ses impuretés la surface et laisser place à une belle toile blanche. D'autres bâtiments communaux vont tour à tour bénéficier du même traitement : Mairie, Médiathèque, Préau du groupe scolaire Jean Monnet...







6ème Salon des Artistes hamois

Talent et passion au rendez-vous

Les 19 et 20 octobre derniers, ils étaient 15 participants et l'association «Evasion porcelaine» pour ce rendez-vous bisannuel organisé par la commune, . Des artistes heureux de partager leurs créations que ce soit pour une vente ou le simple plaisir de l'échange verbal.

La salle des fêtes s'est transformée en véritable caverne d'Ali Baba tant le choix était vaste et les objets de qualité. Parmi les étals, les visiteurs ont pu découvrir bijoux, mobilier relooké, articles en tissu faits main, carterie, peinture, décoration, sculpture, découpe sur vinyle pour n'en citer que quelques-uns. Au cours du vernissage qui s'est déroulé le 18 octobre au soir, le Maire a souligné que « ces œuvres nous interpellent, nous font réfléchir et nous font rêver » avant d'ajouter que « La passion s'appuie aussi sur le travail » ... et quel travail ! Finesse d'un trait de crayon ou d'un aérographe, gravure, réinterprétation d'un outil en figure humaine ou animale, couture impeccable, collage en relief minutieux sur carte, photographie d'un instant suspendu, bougie à l'onctuosité parfumée, tout était à découvrir et on se perdait avec plaisir dans les univers de chacun.

Une édition qui aura vu un nombre record de visiteurs sur les deux après-midi, pour le plus grand plaisir des artistes.

Salon des
artistes
Hamois





Maisons fleuries

Comme chaque année, la commune a souhaité récompenser les habitants qui s'investissent pour l'embellissement et le verdissement de leur lieu de vie. Un jury composé d'habitants de la commune et de professionnels du secteur a donc fait le tour du village, durant la belle saison, pour noter ses appréciations dans une des catégories suivantes : Maisons et jardins, façade, jardin et aménagement paysager. Le jury était accompagné de membres du Conseil Municipal.

80 foyers ont été retenus dans une des catégories citées et ont été invités lors d'une cérémonie afin de recevoir une orchidée. Le jury a souhaité distinguer les quatre premiers de chaque catégorie par l'attribution d'un bon d'achat.

Bravo à tous pour les efforts consentis afin d'embellir et entretenir votre lieu de vie au quotidien et merci de magnifier votre commune par la même occasion.





La rentrée a sonné !

Comme chaque année, ils devaient être nombreux à vouloir prolonger de quelques semaines les vacances estivales qui ont rimé selon chacun avec centre de loisirs, colonies de vacances, séjour en famille ou tout simplement farniente ! Mais comme chaque année, retrouver le rythme de l'école, ses copains ou de nouveaux camarades de classe, ça n'est pas si mal que ça ! Retour sur cette rentrée scolaire 2024/2025 où les changements ont été nombreux...

Un nouveau directeur au groupe scolaire Jean Monnet

Comme annoncé dans le MAG N°13, Vincent Weiler a succédé à la toute jeune retraitée Brigitte Twardy, au poste de directeur du groupe scolaire Jean Monnet. Après 5 années passées à Garche puis 13 années à Yutz dont 12 en tant que directeur, le voilà à Basse-Ham à la tête du groupe scolaire qui compte, cette année, 236 élèves (185 en élémentaire, 51 en maternelle).

« Une rentrée scolaire, c'est toujours un peu stressant surtout quand vous arrivez dans une nouvelle école » nous confie M. Weiler. « Avec 13 nouveaux collègues, les ATSEM, l'équipe du périscolaire, les Elus et les personnes qui travaillent dans la commune, ça fait beaucoup de monde ! » dit-il en souriant. Avec sa casquette de trésorier de l'USEP de la circonscription de Yutz, M. Weiler compte bien mettre en œuvre de nombreux projets autour du sport, mais pas que... Classe de neige, visite du Parlement à Strasbourg, sortie voile, découverte des vieux métiers à Azannes, spectacle, sans oublier les actions autour de l'Eco-école, l'année sera rythmée par un programme des plus intéressants en partenariat avec la commune.

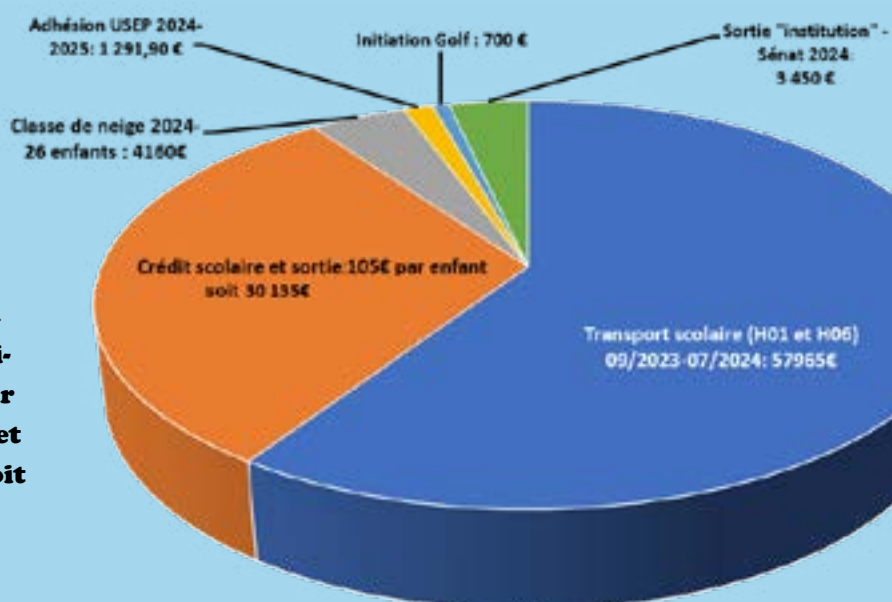
Côté enseignants, en plus de l'arrivée de Vincent Weiler, on compte également deux nouvelles recrues : Mme Macon (CE2-CM1/CM1) et Mme Dilingier (CM1).





Budget affecté à la vie scolaire

97 701,90€ répartis comme indiqué sur le schéma ci-contre pour le groupe scolaire Jean Monnet et l'école maternelle de St Louis, soit environ 340€/élève.



L'école maternelle de St Louis

A la rentrée, l'école comptait 50 petits écoliers répartis en petite et moyenne section et moyenne et grande section. Tout comme pour le groupe scolaire Jean Monnet, les enfants travailleront sur le label Eco-école et plus précisément sur le thème du climat et des animaux en danger.

C'est Aline Schmitt qui s'occupe désormais de la classe des petits-moyens suite au départ de Stéphanie Pachtem.





Elodie Proietto, nouvelle directrice du Péricolaire

Avec un accueil matin et soir, et un service de restauration, le péricolaire permet une prise en charge des enfants de grande amplitude, dans un cadre agréable et avec une équipe motivée ! Depuis le 1er octobre dernier, la direction du péricolaire a changé de visage : Elodie Proietto s'est vue proposer ce poste par la commune suite à la demande de mutation de Vanessa Martin. Un challenge pour Elodie qui officiait en tant qu'ATSEM à l'école maternelle de Basse-Ham centre depuis 2010. Avant cela, elle avait débuté sa carrière auprès des enfants en passant son CAP petite enfance à la maternelle de St Louis. C'était d'ailleurs la première apprentie pour l'école. Elle aura également travaillé en tant qu'animatrice aux mercredis éducatifs «Les sourceaux».

« Quitter mon poste d'ATSEM, les enfants, mes collègues m'a un peu attristée au début, nous a-t-elle confié. J'adore le contact avec les enfants alors c'est sûr que c'était un grand changement qu'on me proposait. Mais, depuis 2 ans, je passe mon BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) et c'était l'évolution que je souhaitais dans ma carrière. Le départ de Vanessa a précipité les choses et a été au final une opportunité inespérée pour moi ! J'avoue avoir eu peur au début mais là je suis très heureuse de la confiance que l'on m'accorde pour ce poste et de relever ce challenge ! ».

Gérer l'accueil de 160 enfants pour le déjeuner, une quinzaine d'enfants pour l'accueil du matin et une soixantaine pour celui du soir n'est pas une tâche facile mais Elodie semble déterminée : « Il faut avoir les épaules pour gérer ce poste mais Vanessa m'a aidée pendant un mois et puis je connais bien les parents. Je suis native de Basse-Ham, donc ça simplifie le relationnel avec eux aussi. Par contre, il va falloir que je m'habitue au côté administratif ça c'est sûr ! ». Nous lui souhaitons une excellente première année à son nouveau poste !

Le péricolaire c'est...

- 160 repas par jour,
- une soixantaine d'enfants en accueil du soir,
- environ 25 enfants le mercredi,
- des repas préparés par la Cuisine Centrale de l'APEI située à Basse-Ham,
- la découverte de fruits rares en collaboration avec la Cuisine Centrale,
- un lien avec l'école pour fabriquer cette année des hôtels à insectes et des cabanes à oiseaux,
- un repas spécial à Noël partagé avec les Elus,
- une matinée portes ouvertes,
- une fête de fin d'année.

Vanessa Martin : au revoir Basse-Ham !

Vanessa avait été nommée directrice du péricolaire en 2017. Fonction qu'elle occupait déjà à Volstroff. A Basse-Ham, elle avait également officié en tant qu'animatrice en juillet et août dans la commune et aux mercredis Sourceaux pendant ses études.

La voilà désormais à la tête du péricolaire de Malancourt la Montagne suite à sa demande de mutation. Vanessa remercie les parents, les enfants, l'équipe pédagogique ainsi que la commune pour ces belles années où le bon relationnel a primé. Nous lui souhaitons à notre tour une belle carrière dans son nouveau poste !



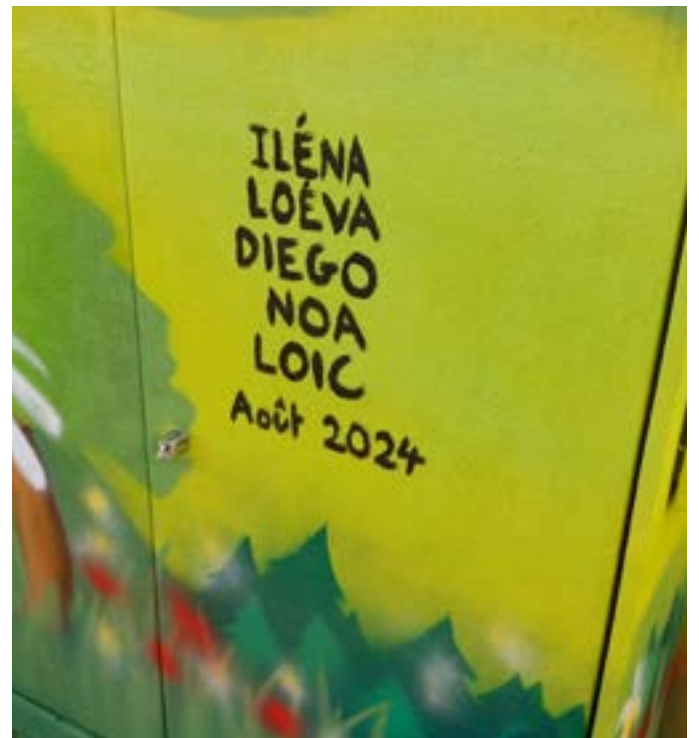
Des artistes en herbe pour égayer l'environnement !

Dans la continuité de son projet en direction des ados, la commune les a sollicités dans le cadre d'un «chantier jeunes» destiné à réaliser quelques travaux. C'est ainsi que cinq ados ont participé à des travaux de peinture et d'embellissement durant les vacances d'été. Epaulés par un artiste spécialisé aérographe, les jeunes ont ainsi rénové le transformateur électrique à l'entrée du quartier des Chenevières et l'ouvrage du puits canadien qui se situe près de la Mairie.

Diego, Loïc, Ilena, Noa et Loéva ont pris du temps sur leurs vacances estivales et ont remonté leurs manches durant une trentaine d'heures pour atteindre leur objectif ! Les jeunes volontaires ont tout d'abord rencontré Hassen Touati, artiste peintre de talent et animateur de l'atelier, pour imaginer ce qui serait représenté au travers de ces peintures. Les ados ont décidé que pour le quartier calme des Chenevières, l'illustration idéale serait tournée vers la nature et pour celle de l'ouvrage près du pôle Médiathèque/Ecoles, elle serait axée sur la culture et le sport. Une fois les idées mises sur papier, l'artiste a créé des pochoirs qui ont servi de base pour les peintures. Le groupe s'est réuni durant une semaine, à raison de 6h quotidiennes, où il avait également le plaisir de partager un déjeuner tiré du sac. Le dernier repas a été offert par la commune et pris au resto avec les membres de la commission concernée qui s'est rendu compte de la bonne ambiance régnant au sein du groupe.

Au final, c'est avec fierté que les jeunes ont signé leurs créations. Leur travail a permis de valoriser des emplacements qui désormais ne passeront plus inaperçus. Un véritable clin d'œil coloré et plein de peps au cœur du village ! Bravo à tous pour leur engagement et leur talent ! Pour les remercier de s'être tant investis, la commune a offert à chacun un séjour de deux jours à Europa Park et son parc aquatique Rulantica. C'est Pierre Beyer, éducateur sportif et organisateur des sorties Ados, qui aura le plaisir de les emmener à bord du minibus communal durant un weekend de décembre 2024.







Le jujitsu une discipline en plein essor depuis la rentrée

Le Judo Club de Basse-Ham est ravi : les adeptes du jujitsu sont exceptionnellement nombreux à rejoindre le dojo tous les jeudis dès 19h30. Il faut dire que la présence de Pierre Thill, ceinture noire 4ème dan, diplômé d'état et formateur départemental y est pour beaucoup. En quittant son ancien poste et en choisissant le club

hamois, il a emmené dans son sillage une bonne dizaine de pratiquants. M. Thill enseigne le jujitsu traditionnel qui associe le judo, l'aïkido et le karaté, le jujitsu de contact, le combat jujitsu appelé aussi fight, la self-défense contre les violences quotidiennes et enfin la taïso, une gymnastique préparatoire à l'activité.

Les Brioches de l'amitié 2024

Les 18 et 19 octobre 2024, de nombreux bénévoles se sont relayés sur le stand installé dans le hall d'entrée du magasin Intermarché de Basse-Ham. Après déduction du prix d'achat des brioches, le CCAS a reversé 2 697€ à l'APEI de Moselle.

Merci à tous les généreux donateurs, aux bénévoles et à M. Bolson, directeur d'Intermarché qui ont contribué à faire de cette opération une réussite !





800 marcheurs le 14 juillet

L'association «Les Sabots Hamois», organisatrice de cette marche IVV annuelle, a été comblée car la manifestation a réuni un nombre impressionnant de marcheurs, parmi lesquels beaucoup sont venus de clubs locaux. D'année en année, les participants sont de plus en plus nombreux à venir découvrir ou redécouvrir la commune pour un circuit de 5, 10 ou 15km au choix. Une marche agréable puisque variée notamment autour des étangs et du Port de plaisance. Près de 50 bénévoles de l'association hamoise

étaient venus prêter main forte pour assurer la distribution de collations aux points de contrôle et la préparation des repas qui attendaient les courageux marcheurs !

Une belle réussite pour le club qui vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour deux marches en 2025 : une première qui aura lieu en parallèle des Foulées Hamoises le 4 mai 2025 et une seconde, IVV cette fois, programmée le 13 juillet 2025.



Vous recherchez une information sur une des associations hamoises ? Vous souhaitez vous inscrire à une activité ? Rendez-vous sur notre site (www.basse-ham.fr/Loisirs-Culture/Associations) pour retrouver la liste complète des associations ou téléchargez notre guide disponible sur le site ou à l'accueil de la Mairie !

Médiathèque : le club Ados a le vent en poupe !

Ce sont près de 15 jeunes de 12 à 17 ans qui se rendent une fois par mois au club animé par Cynthia Daugs, bibliothécaire. Sur place, on parle de lectures bien sûr mais pas que ! Cynthia titille les esprits et sort des sentiers battus pour apporter une petite touche supplémentaire à ce rendez-vous mensuel qui a vu le jour en 2021.

Après avoir participé lors des années précédentes à un concours national de vidéo, à des ateliers bricolage avec une artiste, un escape game ou encore à des journées spéciales (golf, repas pizza, jeux de plateau), les ados ont dû, courant octobre, faire appel à leur imaginaire avec un atelier pictural. Cette fois, l'idée était de traduire en peinture un extrait issu d'un roman ados, pioché au ha-

sard, sur le thème de l'épouvante (période d'halloween oblige !). Aux jeunes, armés de pinceaux, d'éponges et couteaux (à peindre s'il vous plaît !) de coucher sur une toile leur vision des mots.

Deux heures de concentration extrême pour le groupe qui a ensuite exposé avec fierté ses toiles, durant plusieurs semaines, à la médiathèque.





Atelier
peintures
Club Ados



Collection Neil Family / Normandie

Harris Claude Neil Jr : un homme de destin

Pour ce nouveau regard vers le passé, alors que nous fêtons cette année le 80ème anniversaire de la Libération de Basse-Ham, Jean-Michel Kurth vous propose de parler d'un héros américain de la seconde guerre mondiale venu poser le pied à Basse-Ham pour repousser l'ennemi. Voici le portrait de ce sauveur qui a participé à la Libération de la Lorraine !

Harris Claude Neil Jr est né le 8 mai 1916 aux Etats-Unis à Fort Valley dans l'état de Géorgie. Avec sa famille, il s'installe à Dallas dans les années 30. Son père est vice-président de Coca-Cola. Butch comme l'appellent ses amis étudie au Texas et fait partie du « Reserve officers training corps » où il atteint le premier niveau de « cadet regimental commander ». En 1937, il obtient le grade de 2Lt de réserve de l'armée. De 1941 à 1943, il est appelé en campagne et sera nommé officier et commandant de compagnie toujours au Texas. Avec Mary Rue Speer qu'il épouse en

1942, ils deviendront les parents de quatre enfants. En 1943, le voilà promu 1Lt à Fort Bening dans une unité de formation au combat, commandement coordination artillerie. Puis à l'été 44, le Lieutenant Neil traverse l'Atlantique sur le SS Susan B. Anthony comme des milliers d'autres Gls. Douze jours plus tard, il débarque à Glasgow en Ecosse. Il va partir de camp en camp pour former et entraîner les troupes. Arrivé le 1er juillet 1944 à Omaha Beach, il rejoint le 258ème régiment d'infanterie de la 90 DI, son unité définitive. Après la bataille de Normandie, le

voilà dans la région thionvilloise. Le 7 novembre, il est en attente avec ses hommes en forêt de Cattenom pour le passage de la Moselle et la prise du Fort Koenigsmacker. La nuit du 9 novembre, les sections d'assaut du 358 rgt d'infanterie traversent la Moselle. La compagnie A du Lieutenant Neil doit attaquer le Fort par les pentes brisées, face à la voie ferrée Thionville-Sierck. Butch et quelques hommes montent à travers le réseau de barbelés en direction de deux observatoires sur la crête.



Collection Kurth JM

La prise du Fort de Koenigsmacker

Le 10 novembre, le Lieutenant Watson, observateur d'artillerie, monte dans le clocher de l'église de Basse-Ham et dirige les tirs sur le Fort. Le même jour, cinq avions survolent le Fort et larguent des sacs de munitions et d'explosifs aux GIs qui sont sur les hauteurs de l'ouvrage.

Mais, l'attaque ne donne rien car les Allemands se terrent dans les immenses galeries du Fort. C'est à ce moment que le Lieutenant Neil a une idée de génie : tous les blocs du Fort sont dotés de tubes avec chapeau galvanisé qui servent à la ventilation intérieure. Il va donc y verser du gasoil puis lancer des grenades au phosphore pour acculer au fur et à mesure les garnisons vers la sortie ou les concentrer sur un casernement.

Le 11 novembre, les soldats US sont harassés, trempés mais tiennent bon ! Ils repoussent encore et toujours plusieurs contre-attaques allemandes.

Le temps est exécrable, la Moselle en crue est déchaînée. Un message du QG donne l'ordre au Lieutenant Neil de stopper l'assaut et de se replier.

Les pertes humaines se font sentir : la compagnie A, qui comptait au départ 180 GIs, est réduite à 60 soldats. Mais Butch et le Lieutenant Ross sont tenaces et poussés par leurs hommes qui veulent terminer leur « boulot » ! Le QG reçoit bientôt un message : « Ce Fort est à nous ! ». L'assaut reprend de plus bel et la méthode de Neil commence à payer avec les premiers drapeaux blancs qui s'agitent près des portes blindées. La compagnie C peut alors s'introduire à l'intérieur du Fort à la poursuite du reste de la garnison. Un groupe d'Allemands fait exploser un morceau de parapet et réussit à s'enfuir à travers les champs. 372 Allemands finissent par se rendre à la compagnie G, 128 sont morts lors de l'assaut.



Collection Kurth JM



Collection Kurth JM



Collection JM

1: Fort Koenigsmacker, position Ouest, en 1944. Le Lieutenant Neil se tient de face, au centre de la photo, juste après la prise du Fort. La photo est parue dans une revue américaine en 1945. Le Lieutenant Colonel Lytle se tient au premier plan, c'est sa compagnie qui a libéré Basse-Ham.

2 : Même photo en 2018.

3 : Insigne du 358ème régiment d'infanterie qui a passé la Moselle en barque pour mener l'assaut sur le Fort où le Lt Neil avait sa compagnie d'assault qui a libéré la commune.

4 : Insigne de la 90ème division d'infanterie américaine qui a traversé la Moselle, les though ombre, les «rudes gars».



Le 12 novembre, le Lieutenant est décoré de la «Distinguished Service Cross» par le Général Patton qui avait son PC rue Haute à Koenigsmacker et de la «Purple Heart» due à ses multiples brûlures lors des explosions des grenades au phosphore. Plus tard, il recevra la «Croix de guerre française avec Etoile d'argent».

En juillet 1945, Neil, promu capitaine, commande une compagnie du 394ème régiment d'infanterie en Allemagne. En septembre de la même année, il rentre enfin aux Etats-Unis et quitte l'armée. Il trouve un poste de directeur des ventes chez Coca-Cola. De 1946 à 1967, il servira comme officier de réserve au 359ème régiment d'infanterie à Dallas.

C'est en 1972 que Butch revient en France sur les lieux des combats. Il retrouve le Fort caché sous la végétation grâce à un agriculteur. Il gravit les pentes et retrouve un casque allemand dans les fourrés mais au vu des pancartes « terrain militaire défense d'entrer », il n'ira pas plus loin. Une courte visite durant laquelle il rendra hommage à 8 de ses hommes.

Le 4 juillet 1997, Harris C. Neil quitte ce monde et sera enterré au cimetière de Calavry Hill au Texas avec les honneurs militaires.

Le clocher de l'église, lieu stratégique

Le 9 Novembre, la compagnie C se dirige sur Basse-Ham avec comme objectif de contourner le Fort par la droite. Une section s'infiltré dans le village mais se retrouve prise au piège des Allemands et de leurs tirs de mortiers positionnés secteur sud de la Bibiche.

Le courageux Lt Charles Watson, un observateur de la « Canon Compagny », monte alors dans le clocher de l'église, juste au-dessus des positions allemandes et dirige un tir d'artillerie qui anéantira l'ennemi.

La compagnie G monte ensuite sur le «monstre» Koenigsmacker par l'arrière du Fort en passant aux environs de la ferme Griesberg pour attaquer le bloc Nord.

Page de gauche

5 : Plan de la bataille de Koenigsmacker.

6 : Portrait de la «US army Reserve»

7 : L'une des cheminées du Fort explosée suite au versement de gasoil et de grenades au phosphore.

Page de droite

8 : Médailles de Harris Neil.

9 : Margie Neil Johnston, sa fille, sur les traces de son père, au Fort Koenigsmacker, en 2014.

10 : Margie et son époux Chris devant la stèle de Cattenom en 2014, située au bord de Moselle, lieu de passage des troupe US. On reconnaît l'insigne de la 90ème division d'infanterie



Collection Neil via Kurth JM 8



Collection Johnston

9



10

Collection Johnston



Voyage seniors

Un séjour estival apprécié par les Hamois !

Du 24 au 31 août 2024, le CCAS, en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances, proposait aux retraités hamois, un séjour sur la côte varoise à un prix très avantageux. Retour sur ce séjour rythmé par les visites guidées et les animations du village club quatre étoiles.

C'est dans une région chaude et ensoleillée que les seniors ont pu se faire chouchouter par le personnel du club pendant 8 jours mais également par plusieurs membres du CCAS qui les accompagnaient.

De belles visites étaient programmées tout au long de la semaine : Fréjus et ses vestiges romains, Grasse et sa célèbre parfumerie, Gourdon et les Gorges du Loup, Bormes-les-Mimosas, sans oublier les balades de village en village, les soirées animées et les activités proposées

sur place telles que piscine, dégustations locales etc...

Un séjour qui aura comblé les participants tant par la qualité des prestations que par la complicité créée au sein du groupe. En 2025, le CCAS aura à cœur de renouveler l'expérience qui permet à de nombreux seniors, en couple ou seul, de profiter de vacances financièrement accessibles et surtout organisées de A à Z.

Quelle sera la prochaine destination proposée aux seniors ? Réponse dans quelques mois...





L'atelier des Petites bulles : une nouvelle activité depuis le mois d'octobre

Marylin Fischer a réalisé son rêve ! Elle propose depuis octobre dernier des ateliers couture réguliers aux enfants dès 8 ans. Le concept est le suivant : pendant 2h, les enfants réalisent de A à Z un accessoire ou une décoration en tissu sur les conseils de Marylin. Tout est fourni et chacun repart avec sa création. Sur place, le goûter est offert. Le coût de la séance est de 22€.

Pour sa première séance qui s'est déroulée courant octobre, Mme Fischer proposait la confection d'un sac à bonbons pour Halloween. Après avoir choisi leur tissu imprimé, les 10 enfants présents se sont montrés attentifs et assidus. Ils n'étaient pas peu fiers de leur sac fait main ! Des ateliers ponctuels et thématiques auront lieu sur l'année et seront visibles sur la page Facebook des Petites bulles.

A savoir que la Mairie soutient ce beau projet en mettant à disposition gratuitement l'Espace socio-culturel.

INSCRIPTIONS ATELIER

Tél : 06 03 71 18 72

Mail : latelierdespetitesbulles@gmail.com

Clôstra, négoce de clôture, ouvre en janvier !

Ce sont deux amis, Brice Hoffman et Julien Mager, qui sont à la tête de cette toute jeune entreprise implantée sur la ZAC Unicom.

Sur ce plateau dédié au showroom, les deux associés vous proposeront la vente de clôtures en tout genre, de tôle de bardage mais aussi des portails et portillons et même des fenêtres et portes de garage et d'entrée.

La gamme de produits est proposée aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels.

Le site et la page Facebook sont actuellement en cours de construction.



**Adresse : 3 rue Ampère
ZAC Unicom à Basse-Ham**

Tél : 06 70 89 10 38

Site : www.clostra.fr

Nouvelle enseigne : GRAPHILUX



Après plusieurs années à Thionville, Graphilux s'est implanté à Basse-Ham début septembre. L'atelier d'impression est spécialisé en création et impression de supports papiers tels que flyers, cartes de visite, stickers, enseignes, dépliant, brochures, banderoles etc...

La société est située sur la ZAC Unicom au 6 rue Lavoisier.

Contact :

03 82 88 16 16 / www.graphilux.com



LK REBOOST

Coaching mentale et kinésiologie adaptogénèse

Louisa Kreppert, habitante de la commune, a ouvert son cabinet au 13A route d'Arlon à Thionville. Ce qui est proposé ? Des programmes adaptés pour prévenir, équilibrer et gérer le stress pour un mieux-être global : charge mentale, douleurs physiques, dérèglement hormonal, acouphène, burn out, sommeil, anxiété, phobie, manque de confiance, deuil, difficultés d'apprentissages etc...



LK Reboost

Coaching mental
kinésiologie adaptogénèse

Contact :

07 77 82 49 82

louisa.kreppert@lkreboost.com





Pascale

Passionnée... par la lecture

Pascale est professeure de mathématiques. Mais, elle ne passe pas tout son temps dans les chiffres, loin de là, car Pascale est également une mordue de lecture ! En y consacrant une heure par jour, elle prend plaisir à s'émouvoir, à s'instruire encore et toujours et à découvrir des histoires de toutes sortes. Rencontre avec cette passionnée de lecture en tous genres.

Pascale, que lisez-vous ?

De tout ! Des romans adultes, des policiers, des essais féministes, des mangas etc... Je suis abonnée au journal indépendant « Le 1 hebdo » qui traite d'un thème à travers plusieurs regards (sociologues, philosophes, économistes ...), et j'aime aussi écouter des histoires à la radio .

Que vous procure la lecture ?

Alors d'abord, lire c'est se poser. Il faut avoir l'esprit libre pour ça. On va à la rencontre des personnages, il faut donc prendre le temps pour faire connaissance en quelque sorte. Ouvrir un livre pour moi c'est s'évader de différentes façons : parfois on a besoin d'une lecture légère et d'autres fois on se tourne vers quelque chose de plus instructif ou plus « sérieux ». Moi, j'adore les histoires ! Je lis également systématiquement avant de dormir même s'il est 3h du matin. A travers certaines lectures, on se dit parfois « Je ne suis pas la seule à avoir ressenti telle émotion », c'est ce qui nous fait progresser et voir les choses autrement dans notre quotidien.

On imagine que parmi tous ces livres lus plusieurs ont été marquants pour vous...

Oh oui ! Adolescente, j'ai été ébranlée par *L'impure* de Guy des Cars qui raconte le parcours d'une très belle femme qui quitte Paris pour les Fidji et qui va souffrir d'un mal qui va la transformer à jamais, et aussi *L'herbe bleue* le journal intime d'une jeune fille qui se drogue. Il y a une dizaine d'années, j'ai découvert le roman *Les trois femmes puissantes* qui met en lumière des femmes qui se battent pour leur dignité. Et puis, j'ai adoré *La vie devant soi* où l'auteur a choisi de faire parler un enfant qui raconte ce qu'il vit, élevé par une ancienne prostituée ; cette histoire a d'ailleurs été adaptée au cinéma avec Simone Signoret. Il y a aussi *Tout le bleu du ciel* de Mélissa Da Costa, l'histoire d'un jeune homme touché par la maladie d'Alzheimer condamné à une espérance de vie courte qui part à l'aventure à bord d'un camping-car avec une jeune femme

qui a répondu à sa petite annonce pour l'accompagner. J'ai même ralenti ma lecture pour ne pas avoir à me séparer du livre trop vite... Et puis, il y a des auteurs qui peuvent aussi vous impressionner comme Franck Bouysse avec *Né d'aucune femme*, et les livres de Mélissa Da Costa que j'ai déjà citée et qui m'ont tous plu car elle arrive à se renouveler à chaque fois.

Après les livres, avez-vous un lieu fétiche où vous retrouver au milieu d'ouvrages ?

J'aime beaucoup la librairie féministe Les Modernes qui se trouve à Grenoble. J'adorais aussi me rendre à celle qui se trouvait sous les arcades de Thionville, avec son plancher qui grinçait... En règle générale, j'apprécie d'être entourée de livres mais aussi d'en parler ou écouter les autres faire part de leur ressenti vis-à-vis d'une lecture. C'est pourquoi je fais partie du club de lectures de la médiathèque. Chacun a sa façon de raconter les émotions qui sont nées d'un livre, qu'elles soient positives ou négatives. Cette année, on a eu le plaisir d'échanger avec un auteur (Sébastien Paci), c'était vraiment un beau moment. Et comme j'avais très envie de participer à la vie du village, j'ai intégré l'équipe de bénévoles de la médiathèque voilà 2 ans. C'est vraiment plaisant d'échanger avec les lecteurs, de les conseiller ou de les orienter dans leurs choix. La médiathèque est un lieu dans lequel je me sens bien ! Et avec les autres copines bénévoles et les bibliothécaires, on se rend avec plaisir au Salon du Livre féminin d'Hagondange.

Et dans votre enfance, vous lisiez quoi ?

J'étais abonnée au *Journal de Mickey* et ensuite j'ai lu les livres de la Bibliothèque rose et la Bibliothèque verte. Puis, plus grande, les histoires d'Agatha Christie.

Avez-vous transmis le goût de la lecture à vos enfants ?

Les deux aînés lisent régulièrement mais les deux plus jeunes moins... ça viendra peut-être (sourire)...



A la Médiathèque de Basse-Ham

“Je ne relis jamais le même livre”

C'est étonnant mais Pascale ne relit JAMAIS un livre deux fois même quand celui-ci a été un vrai coup de cœur ! Il finira sur les étagères de sa bibliothèque en tant qu'objet de décoration et sera prêté avec plaisir.



L'impressionnante bibliothèque de Pascale

FAIRE-PART



« Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance de notre fils Loris né le 3 août 2024.»

Lucile et Anthony Pertile



«C'est avec une grande joie que nous annonçons la naissance de notre fils Milo ! Ce petit bout est venu agrandir notre famille et fait déjà le bonheur de ses parents. Son grand frère Noah, qui a fait sa première rentrée en maternelle cette année, est ravi d'endosser son nouveau rôle et est prêt à veiller sur lui avec tout son amour.»

Anastasia et Arnaud Mouzard



La plus belle des aventures a débuté le 29 octobre 2024 pour Maurane et Aurélien Reinert. Ils sont heureux de présenter Constance qui les comble de bonheur un peu plus chaque jour.





Mariage

Tous nos voeux de bonheur à Coralie
PHILIPPE et Rémi RUMML qui se
sont dits OUI le 31 août 2024



Anniversaire de Mariage



Noces de diamant - Giuliana et Gérard PERRIN

Toutes nos
félicitations pour
ces belles années
de mariage



Noces d'or - Marie-Paule et Claude TOP

Chèques ANCV Un coup de pouce pour les vacances



Un petit rappel : le CCAS de Basse-Ham a adhéré à une convention avec l'Agence Nationale pour les chèques vacances afin de permettre aux Hamois ayant des revenus modestes de partir en vacances par le biais du programme « Bourse Solidarité Vacances ».

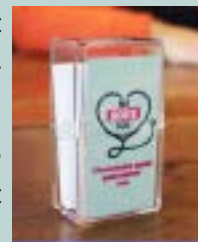
Grâce à lui, les familles, les personnes au chômage ou bénéficiant du RSA, les personnes porteuses de handicap ainsi que les seniors retraités, peuvent obtenir des tarifs solidaires de 50 à 70% inférieurs aux prix publics sous certaines conditions de revenus.

N'hésitez pas à contacter le CCAS au 06 89 27 50 15 pour de plus amples explications.

Boîte SOS

Des informations vitales à portée de mains

Une boîte pour sauver une vie ! C'est l'idée lancée par les *Lions Clubs*, organisation mondiale qui a pour mission de venir en aide aux personnes dans différents secteurs dont la santé et l'environnement.



La boîte SOS est en plastique étanche et contient une petite fiche à remplir et portant sur les antécédants médicaux, les allergies, le groupe sanguin et le médecin traitant de la personne habitant sur les lieux.

Elle doit être stockée dans le réfrigérateur, un endroit facilement et rapidement identifiable, et être signalée grâce à un petit autocollant qui lui, sera collé au dos de la porte d'entrée.

Arrivés sur les lieux en cas d'intervention, les services d'urgence qui aperçoivent l'autocollant LIONS SOS savent qu'une fiche de renseignements dont ils pourraient avoir besoin est disponible dans le réfrigérateur. Une aide importante pour les personnes âgées, isolées, fragilisée par la maladie ou touchées par le handicap.

La petite boîte est disponible en pharmacie mais vous pouvez également vous rapprocher de votre CCAS pour en obtenir une, dans la limite des quantités disponibles.

CCAS : 06 89 27 50 15.

Ramassage des sapins de Noël

Une nouveauté mise en place par l'Agglo cette année : les sapins seront désormais collectés près de la gare à l'entrée de Basse-Ham centre, à proximité des collecteurs de papier, verre et vêtement. Il n'y aura donc plus de ramassage devant chaque foyer ou entrée d'impasse. Vous pourrez y déposer votre sapin **du 6 au 24 janvier 2025**.

Pour rappel : le sapin devra être amené sans décoration, sac à sapin ou pot, ne contenir aucune neige artificielle et bien sûr être naturel. Vous pouvez également déposer votre sapin directement en déchetterie avec votre Pass'déchets !



Bio-déchets : la collecte c'est pour bientôt !!!

Le service déchets de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville déploie sa collecte de biodéchets. Elle devrait être mise en place en début d'année 2025 à Basse-Ham.

Les biodéchets regroupent les «restes» de la cuisine tels que les épluchures, les sachets de thé et filtres à café, les restes de repas (petits os, crustacés, coquillages, aliments,...), mais aussi les mouchoirs et essuie-tout non imbibés de produits chimiques, les bouquets de fleurs, les litières végétales etc...

Ils seront prochainement collectés soit dans un bac roulant de 60 litres pour les maisons individuelles, soit dans un bac roulant de 240 litres pour les collectifs. Les logements déjà en apport volontaire auront un abri-bac supplémentaire à proximité des points existants. Les bacs sont fournis par l'Agglo. Afin de faciliter le transport des biodéchets jusqu'à un bac ou un abri-bac,

chaque foyer se verra attribuer également un bioseau qui pourra être gardé à portée de main. Pour ceux qui le désirent, il sera possible de recevoir des sacs biosourcés à placer dans le bioseau. Des flyers explicatifs seront distribués par l'Agglo pour vous familiariser avec cette nouvelle collecte qui aura lieu tous les jeudis.

A noter : Les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles en France. L'objectif de cette nouvelle collecte est de réduire de 50%, d'ici 2025, la quantité de déchets enfouis. Informations supplémentaires sur le site de l'Agglo : www.agglo-thionville.fr/vivre-habiter/gestion-des-dechets.

La règle autour de la coupe des arbustes

Du côté domaine public...

Vous avez des haies qui bordent le domaine public ? Vous êtes tenus de les couper ! Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de 2m pour les plantations qui dépassent 2m de hauteur, et à distance de 0,50m pour les autres. Cela vaut également pour les arbres qui se trouvent en bordure d'une route départementale ou nationale.

En ce qui concerne les plantations qui longent les voies ferrées, elles doivent obligatoirement se situer à 6m si elles font plus de 2m. A cela s'ajoute une règle de bon sens : les arbres ne doivent jamais gêner des lignes électriques.

...Et du côté voisinage

Si vos plantations se trouvent à la limite de la propriété voisine, vous devez suivre la même règle : 2m de la ligne séparative pour les plantations dont la hauteur dépasse 2m et un demi mètre pour les autres plantations. Sachez également que les arbres en espaliers qui se trouvent d'un côté du mur séparatif n'ont pas de distance à respecter, ils ne doivent tout simplement pas dépasser la crête du mur (article 671 Code civil).



France Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives en ligne ? Des services sont là pour vous aider et vous orienter au quotidien et rapprocher le service public des usagers. Ces structures «France Services» sont mises en place dans différentes communes sous forme d'agence ou de permanences mobiles.

Permanences à Basse-Ham

En Mairie, les semaines paires, Sébastien Strupp est présent le mardi de 9h à 12h. M. Strupp vous conseille sur les démarches en ligne (impôts, Ameli, France Travail, Assurance Retraite, opérations en agence postale etc...), et peut également vous informer sur des questions « pratiques » comme la tentative de fraude ou l'installation d'applications utiles par exemple.



Les séances sont sans rendez-vous mais il est possible de réserver un créneau au besoin par téléphone ou en ligne. Le service est entièrement gratuit. Chaque habitant peut directement venir avec son propre matériel.

Tél : 07 88 11 65 94

RDV en ligne : www.agglo-thionville.fr/vivre-habiter/inclusion-numerique/conseillers-numeriques-france-service.

ACCUEIL SUR RDV UNIQUEMENT

LUNDI
Direction Générale des Finances : 09h00 à 12h00
Familles rurales : 10h00 à 12h00
2ème et 4ème du mois

MARDI
Conciliateur de justice : 9h00 à 12h00
Carsat service social: 9h00 à 12h00, le 2ème et 4ème du mois

MERCREDI
Mission locale : 9h00 à 12h00

JEUDI
Familles rurales : 10 h00 à 12h00 le 2ème et 4ème du mois
France Renov : 13h45-16h45 1er jeudi du mois
Caf Service social : 14h00 à 17h00 le 2ème et 4ème du mois

UDAF et CRIBIJ
Créneau à définir avec l'organisme

France Services
22B Route de Volstroff
57940 Metzervisse
03.82.88.50.00
france-services@metzervisse.fr

FAMILLES RURALES
Animation de groupe autour de la culture numérique. Elle est en charge de la réalisation d'atelier en fonction des besoins et des niveaux.

POINT JUSTICE - CONCILIEUR
Relation entre bailleur et locataire, litige de la consommation, problèmes de copropriété, litige entre commerçants, litige entre personne, litige et troubles du voisinage.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - CAF
Déclaration de naissance, décès, demande de RSA, prime d'activité, aide au logement .

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
Demande de carte vitale, suivi de remboursement, attestation de droits. Changement de situation professionnelle, compte AMELI.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
Déclaration et accéder à mes documents fiscaux, renseignement sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source, déclaration d'impôts.

MINISTERE DE L'INTERIEUR - AGENCE DES TITRES
Pré demande de passeport ou carte nationale d'identité, demande ou renouvellement de permis de conduire, de certification d'immatriculation.

FRANCE TRAVAIL
Inscription/réinscription en ligne en tant que demandeur d'emploi, actualiser ma situation , consultation de mes paiements, formations.

MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE
Création de compte, consultation de mes paiements, déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite.

CARSAT - ASSURANCE RETRAITE
Simulation de retraite, demande de réversion, information sur mes droits, relevé de carrière.

CHEQUE ENERGIE
Éligibilité, aide à la création d'un espace, accompagnement sur les démarches.

LA POSTE
Changement d'adresse, réexpédition, coffre fort numérique, identité numérique.

Des agences «France Services» sont également à votre disposition ! 2 753 guichets ont été déployés en France. En Moselle, on en compte pas moins de 25. Les plus proches de Basse-Ham sont situées à Guénange et Metzervisse.

Voici quelques exemples des services proposés à l'agence de Metzervisse.

L'article 83 de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, prévoit que le droit d'expression de l'opposition est désormais également ouvert aux communes de 1000 à 3 500 habitants. Ci-dessous, le texte émanant des 2 élus de la liste «Basse-Ham l'avenir vous appartient».

Basse-Ham, l'Avenir Vous Appartient

A votre écoute !

Commissions municipales ...

Nous souhaitons effectuer un point sur le rôle, le fonctionnement des commissions municipales. Les seules **commissions obligatoires** pour une commune de plus de 1 000 et de moins de 3 500 habitants sont les commissions des impôts directs, de contrôle des listes électorales, d'appel d'offres et de délégation de service public.

Toutes les autres commissions de notre conseil municipal sont facultatives.

Nous sommes membres de certaines d'entre-elles, (voir liste en bas de page) ce sont ces commissions **non obligatoires** dont nous souhaitons vous informer, voir échanger avec vous si vous le souhaitez.

Fonctionnement des commissions :

- Présidence : le maire ou un adjoint désigné par lui
- Composition : membre du conseil municipal mais également des personnes extérieures (habitants, experts) peuvent y être invités. La proportionnalité n'est pas obligatoire.
- Rôle consultatif : étude de dossier avant présentation en conseil municipal, mais pas de prise de décision par la commission.
- Réunions : pas d'obligation légale sur la fréquence, ni de compte rendu. Ces réunions ne sont pas publiques, sauf si le conseil municipal en décide autrement.

Notre constat sur le fonctionnement des commissions non obligatoires :

Nous tenons à préciser qu'un travail important est réalisé par les membres de ces commissions. Il est toutefois un point qui pourrait être amélioré, c'est une prise en compte plus importante de propositions faites par leurs membres.

Exemple travaux d'aménagement extérieur de la salle des fêtes, propositions faites en commission :

- Avoir une réflexion globale, délimité par la Bibiche, à l'arrière jusqu'à la voie ferrée, à l'avant jusqu'au mur d'enceinte du cimetière.
- Définir les besoins de différentes fêtes qui y seront organisées, quelles seront les besoins des associations, capacité du parking correspondant à la fréquentation de la salle...
- Quelques propositions avaient été formulées, réaliser une maquette d'ensemble du projet, porte du local de stockage accessible face au parking (et non vers le fossé à l'arrière) création d'une place devant la salle des fêtes jusqu'au mur de clôture du cimetière avec un espace partagé (piétons, cyclistes et voitures) structure permanente en remplacement du montage de chapiteaux pour chaque manifestation, intégrer un espace terrasse le long des baies vitrées coté terrain de pétanque, toilettes publiques à proximité de la morgue (idem à celles du port).....

Lors de la visite de chantier organisée pour le conseil municipal, de nombreuses questions ont été posées par les membres présents. Un sentiment de management par une seule personne s'est dégagé, avec réaction de surprise et d'étonnement même pour certains adjoints devant le fait accompli des choix faits par l'architecte.... D'où la question : comment ont été prises les décisions d'aménagement extérieur de la salle des fêtes ? A-t-on au moins évoqué les propositions de la commission ?

Nous vous souhaitons avec quelques jours d'avance, un Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.



Nathalie Godard-Heintz

Conseillère Municipale

Membre des commissions :

- Information, Communication, des Affaires Culturelles, Associatives, Sportives, de Loisirs, des Fêtes et Animations
- Affaires rurales

Michel Schlemer

Conseiller Municipal

Membre des commissions :

- Travaux
 - Urbanisme
- Président du C.A.H.
Tél : 06 79 59 36 12
Email : schlemerm@orange.fr

Agenda

Janvier 2025

• Salle des fêtes

5 : Concert du Nouvel an de l'Orchestre d'Harmonie
17 : Théâtre "Robert tu m'aimes" Les têtes à Plapp'
25 : Concert Equinoxe

• Médiathèque

24 et 25 : Nuits de la lecture

Février

• Salle des fêtes

2 : Repas choucroute du Chant Hamois
14 : Théâtre "Du monde au balcon" L'Île en Joie

Mars

• Salle des Fêtes

2 : Concert à thème
8 : Carnaval de l'APE
14 : Théâtre "Les coups tordus" les Baladins du Val sierkois
30 : Tournoi de tarot du Tarot Club

• Gymnase

20 : Repas de printemps du Foyer du Temps Libre

Avril

• Salle des Fêtes

3 : Don du sang
4 : Théâtre "Pauvres pêcheurs" les Z'allumés de Rodemack
30 : Tournoi de tarot du Tarot Club

• Centre Equestre

6 : Chasse aux oeufs des Equidés hamois

Mai

• Salle des Fêtes

4 : Tournoi de tarot du Tarot Club
11 : Concert de printemps Orchestre d'Harmonie
14 et 15 : Championnat de France Tennis de table sport adapté - BHTT
18 : Concert des 50 ans du Chant Hamois
23 : Théâtre "Quatre étoiles" l'Arlequin Manomois

• Nautic'Ham

4 : Foulées Hamoises
4 : Marche des Sabots hamois

• Avenue de Nieppe

8 : Foire à la brocante et à l'artisanat

